



Procès-verbal de la séance tenue le jeudi 10 décembre 2020 à 19 h virtuellement par la plateforme Teams

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Sylvie Bolduc	√	
M. Vincent Bouchard		√
Mme Brigitte Desmeules	√	
M. Simon Fortin	√	
Mme Odette Simard	√	
Mme Rachèle Savard	√	
Mme Josée Tremblay	√	
Mme Sandra Tremblay	√	

Représentants des parents	Présent	Absent
Mme Sandra Fortin	√	
Mme Virginie Forgues	√	
Mme Marie-Eve Gagnon	√	
Mme Marie-Hélène Lachance	√	
M. Bruno Lavoie	√	
Mme Charlotte Pozzi	√	
M. Erick Sullivan	√	
Mme Suzanne Thomas		√

Membres de la communauté	Présent	Absent
Martine Desgagnés	√	

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon, directeur	√	

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Sébastien Gagnon souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sandra Fortin fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-20-21/06

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Sandra Tremblay et appuyée par M. Bruno Lavoie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2020 et suivis

M. Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

Découvre ton village :

La municipalité de Saint-Urbain et les entreprises continuent de vivre le projet avec les élèves de façon virtuelle.

Questions du public :

Un avis public a été déposé sur le site Internet de l'Acte afin d'inviter la communauté à recevoir le lien Teams pour assister à cette séance. La secrétaire n'a reçu aucune demande.

Règles de régies internes :

Un membre demande de modifier la dernière phrase du point 7 comme suit : Elles entrent en vigueur à la levée de la séance actuelle. Il est proposé de reporter la discussion pour les libellés des articles 10.01 et 10.02. Des scénarios pour ces clauses seront présentés à la prochaine séance. Tous les membres sont d'accord.

Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement :

La discussion concernant le fonds à destination spéciale sera reportée à la prochaine séance du conseil d'établissement.

CE-20-21/07

M. Erick Sullivan propose l'adoption du procès-verbal et Mme Sandra Fortin l'appuie.

4. Questions du public

Aucune.

5. Nomination

5.1 Membres de la communauté

Pour faire suite à l'avis envoyé aux parents et déposé sur la page Web Valléemont, une personne se présente afin de combler un des deux postes de membres de la communauté.

Mme Martine Desgagnés se présente et nomme ses motivations à se présenter comme membre de la communauté.

Mme Sandra Fortin, secondée par M. Simon Fortin, proposent Mme Martine Desgagnés qui accepte.

Mme Martine Desgagnés occupe donc un des deux postes en tant que membre de la communauté pour la prochaine année.

6. Formation pour les membres du Conseil d'établissement

La direction informe les membres que des documents ont été déposés sur l'équipe Teams afin de leur permettre de suivre la formation obligatoire (lecture, capsules, vidéos). Ce point sera abordé à la prochaine rencontre.

7. Plan de travail du Conseil d'établissement

M. Gagnon présente un plan de travail qu'il a fait en collaboration avec Mme Sandra Fortin. Il est prévu qu'il y ait deux rencontres de moins cette année, soit celles en mars et en mai 2021. Il est suggéré d'ajouter la possibilité de continuer de soumettre des idées par courriel et assurer un certain suivi entre les réunions qui seront espacées.

L'adoption de ces propositions se retrouve au point 8.2.

8. Points de la direction

8.1 Mise à jour COVID-19

La direction souligne que nous avons été relativement épargnés depuis le mois d'octobre. Il n'y a eu que deux classes fermées à Forget durant 14 jours chacune, soit une classe de 5^e année et une classe de 5^e-6^e année. Les commentaires reçus sont très positifs. Beaucoup d'apprentissages ont été faits au niveau technologique. La direction souligne également l'avancement de tous à ce niveau (élèves et enseignants).

À ce moment-là, il n'y avait pas d'enseignement formel pour les élèves retirés en raison du transport scolaire ou du service de garde. Ils avaient reçu un plan de travail de leur enseignante. Depuis peu, une enseignante a été affectée pour supporter ces enfants au niveau du Centre de services scolaire de Charlevoix.

Suivant les recommandations des autorités de la santé publique, il n'y aura aucune présence en classe entre le 17 décembre 2020 et le 6 janvier 2021. Pour les journées des 18, 21 et 22

décembre à la maison, il n'y aura pas d'enseignement à distance. Les élèves auront un plan de travail avec un contact quotidien par Teams ou par téléphone. Des horaires pour ces contacts ont été prévus pour chaque niveau. Il n'y aura pas de prêts de portable aux enfants pour cette période. Le 16 décembre les enfants partiront bien préparés par leurs enseignantes en prévision des journées à suivre. Les spécialistes seront aussi impliqués durant ces trois journées. Un membre s'informe si les enfants auront plus de matériel au cas où le retour n'aurait pas lieu comme prévu en janvier. Il est nommé que la décision revient aux enseignantes et qu'un protocole d'urgence est en vigueur pour la récupération du matériel s'il y a lieu.

Le Centre de services scolaire offrira un service de garde d'urgence pour les travailleurs jugés essentiels et établis sur une liste fournie par le gouvernement. Un à Baie-Saint-Paul, un à Clermont et un autre à La Malbaie seront en fonction. Le service de garde sera gratuit pour les enfants inscrits. Le 6 janvier 2021 sera une journée pédagogique régulière.

Un membre s'informe si des formations ont été ajoutées durant les trois nouvelles pédagogiques du calendrier scolaire (prévues pour la planification et la formation). La direction confirme que oui, dont une le 17 décembre 2020 pour des ateliers numériques.

8.2 Gestion des priorités : délestage de certains dossiers

M. Jean-Sébastien Gagnon dépose une démarche concernant la gestion des priorités en contexte de pandémie, suivant une consultation qu'il a eue avec la direction générale et Mme Sandra Fortin.

Il souhaite que les membres du conseil adoptent en bloc des orientations que nous devons avoir cette année et reporter complètement certains dossiers.

Il propose trois priorités ciblées pour 2020-2021 :

Assurer l'apprentissage des savoirs essentiels nécessaire à la réussite scolaire des élèves au cours de l'année 2020-2021

Assurer le développement des capacités numériques chez les élèves et le personnel afin d'optimiser l'apprentissage à distance

Assurer une veille continue sur l'évolution et les services offerts aux clientèles vulnérables connues ou en voie de le devenir

Il propose aussi de reconduire tels quels les dossiers suivants, en mentionnant que l'équipe-école était en accord :

- grille-matière;
- plan de lutte contre la violence et l'intimidation à l'école;
- développement durable;
- les règles de conduite.

Une discussion a lieu concernant le plan de lutte contre la violence et l'intimidation dont l'évaluation n'aurait pas été faite l'an passé par le conseil d'établissement. La direction nomme

qu'étant donné les bulles classes actuelles, les manquements sont moindres cette année. Cette évaluation serait donc biaisée cette année. Elle serait remise à l'an prochain en prévoyant un contexte de retour « à la normale ».

Un membre demande s'il y aura des indicateurs de réussite. Le questionnaire SEVEC (rempli aux 2 ans) permet d'avoir des indicateurs pertinents. M. Gagnon informe les membres que les manquements majeurs sont consignés depuis quelques années. Il y a donc de bons indicateurs.

Le conseil d'établissement :

- Adopte les règles de régie interne avec les amendements proposés;
- Adopte le plan de lutte avec les amendements proposés;
- Approuve la grille-matière proposée;
- Approuve les règles de conduite proposées;
- Approuve la contribution financière exigée pour l'achat de matériel d'usage personnel
- Amende son calendrier de rencontre pour annuler les séances du 18 mars et du 20 mai 2021 (Point 7);

CE-20-21/08

Mme Sandra Tremblay propose l'adoption et Mme Odette Simard l'appuie.

8.3 Projet éducatif et son plan

Des rencontres ont eu lieu avec les équipes niveaux des trois écoles de l'acte d'établissement pour cibler les apprentissages essentiels (séquence d'apprentissage). L'emphase sera mise sur la lecture pour cette année. La direction reparlera du dossier des séquences d'apprentissage lors d'une future rencontre.

8.4 Budget amendé 2020-2021 (école et service de garde)

La direction présente les états financiers 2019-2020. En date de juin 2020, avec un budget d'opérations-écoles de 787 000 \$, il y a un surplus de 47 190,01 \$. Ce surplus s'explique par le remboursement reçu de 35 463 \$ d'assurance-salaire pour le personnel de soutien. Le surplus représente 5,5 % du budget total.

Avec l'ajout des états financiers des trois services de garde, soit un budget total de 1 230 272,91 \$, il y a un déficit de 54 052,92 \$. Le déficit global est donc de 6 902 \$, ce qui représente 0,56 % du budget total.

M. Gagnon présente et explique le budget 2021-2021 (877 752,00 \$). Les montants sont basés sur deux types de budgets, soit d'opérations et subvention du ministère (mesures).

Cette année, il s'avère plus laborieux de libérer du personnel pour siéger sur des comités de travail. Le budget lié aux sorties culturelles est désormais décentralisé vers les établissements scolaires. Un membre demande si ce budget prévoit des dépenses imprévues. La direction indique que non, pas pour l'instant. Il est aussi nommé qu'il serait intéressant d'obtenir les chiffres qui concernent les dépenses reliées à la Covid-19.

CE-20-21/09

Mme Odette Simard propose l'adoption du budget école et Mme Sandra Tremblay l'appuie.

M. Gagnon présente ensuite le budget des trois services de garde :

Sir-Rodolphe Forget : 358 126,84 \$ (en majeure partie du salaire)

Saint-François : 61 005,96 \$

Dominique-Savio : 90 340,88 \$

CE-20-21/10

Mme Sandra Fortin propose l'adoption du budget service de garde et Mme Josée Tremblay l'appuie.

8.5 Éducation à la sexualité

M. Gagnon explique que ces apprentissages obligatoires ont été ajoutés par le Ministère de l'Éducation il y a quelques années.

Chaque enseignant a fourni sa planification à la direction. Le thème portant sur les agressions sexuelles pour les 1^{re}, 3^e et 5^e années sera fait en collaboration avec l'organisme Calacs de Charlevoix. Les professionnels et la psychologue seront disponibles en support. L'infirmière scolaire sera présente pour aborder la puberté.

CE-20-21/11

Mme Odette Simard propose l'adoption et Mme Virginie Forgues appuie les planifications reçues.

8.6 Contenus en orientation scolaire et professionnelle

M. Gagnon présente le contenu exigé par le Ministère de l'Éducation pour les élèves du 3^e cycle seulement. 5 à 15 heures sont prévues dans les périodes d'enseignement.

CE-20-21/12

Mme Sandra Fortin propose l'adoption et Mme Virginie Forgues appuie les conditions reçues par le ministre.

8.7 Critères d'inscription des élèves

M. Jean-Sébastien Gagnon demande aux membres du conseil de prendre connaissance du document déposé sur l'équipe Teams qui a déjà été approuvé par le Conseil d'administration du Centre de services.

8.8 Cour de l'école Forget : travaux

Ce projet sera entièrement financé avec les enveloppes déjà reçues (87 779 \$). Une architecte paysagiste a été engagée pour étudier le projet et faire des recommandations. Des travaux de maintien de bâtiment devant déjà avoir lieu, certaines dépenses initialement prévues n'ont pas besoin d'être comptabilisées dans ce projet.

La direction présente un projet de plan des travaux à venir à l'été 2021. Ce projet fait suite aux consultations de l'an dernier auprès du conseil d'établissement, des élèves, des parents, et de l'équipe-école.

M. Gagnon demande une résolution du conseil pour approuver une campagne de financement par l'OPP afin de solliciter des partenaires de la communauté et bonifier le projet. Un membre se questionne sur l'objet de la bonification et la façon d'approche. Selon les recommandations de l'architecte, du mobilier pourrait être ajouté. Les espaces de jeux prévus pourraient aussi être bonifiés. La direction prendra la décision finale selon le budget global.

On questionne un possible conflit d'intérêts pour les appels d'offres, suivant une campagne de financement. Les membres sont informés que le processus d'appels d'offres a déjà été lancé et approuvé par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Mme Sandra Fortin propose l'adoption d'une campagne de financement et Mme Odette Simard l'appuie.

CE-20-21/13

9. Comité de parents

Une rencontre a eu lieu le 16 novembre dernier. Mme Sandra Fortin nomme les sujets discutés : ajout des journées pédagogiques, présentation du calendrier scolaire, critères d'inscriptions, frais chargés aux parents, règles de régie interne. Un délégué à la fédération des comités de parents a été nommé.

Elle informe les membres du conseil qu'ils ont une enveloppe budgétaire qui peut être investie pour de la formation aux parents. Elle propose une conférence avec Mme Sonia Lupien. Elle demande aux membres de lui faire part d'autres suggestions de formations à proposer aux parents en lui envoyant un courriel.

10. Points du service de garde

10.1 Journées pédagogiques janvier 2021 à juin 2021

Pour l'école Sir-Rodolphe-Forget :

Journées pédagogiques	Activités / thématiques	Coûts associés
Mercredi 6 janvier	Élection d'un roi et d'une reine par groupe	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Vendredi 15 janvier	Les Trésors de la faune	GRATUIT
Lundi 18 janvier	Plaisirs d'hiver	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Vendredi 12 février	Les défis du Cupidon	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Lundi 8 mars	Journée thématique robot	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité

Vendredi 26 mars	Journée ciné-parc	GRATUIT
Vendredi 23 avril	Plan A : Science en Folie (nouveau) Programme Science brixologie	12\$ frais garde + 8\$ frais d'activité
	Plan B : Journée thématique Lego	12\$ frais garde + 0 frais d'activité
Lundi 24 mai	Fabrication de cerf-volant avec Monsieur Denis Trudel	12\$ frais garde + 7\$ frais d'activité
	Plan B : Kermesse	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Mercredi 23 juin	Activités libres	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité
Vendredi 25 juin	Activités libres	12\$ frais garde + 0\$ frais d'activité

Pour Dominique-Savio et Saint-François :

Journées pédagogiques	Activités / thématiques	Coûts associés
Mercredi 6 janvier	Journée «Lego»	12\$ frais garde
Vendredi 15 janvier	Journée sur les animaux domestiques	GRATUIT
Lundi 18 janvier	Journée sur la récupération	12\$ frais garde
Vendredi 12 février	Journée de l'amitié	12\$ frais garde
Lundi 8 mars	Journée «mon service de garde»	12\$ frais garde
Vendredi 26 mars	Journée sur le printemps	GRATUIT
Vendredi 23 avril	Journée rigolote	12\$ frais garde
Lundi 24 mai	Journée sur les moyens de transport	12\$ frais garde
Mercredi 23 juin	Journée qui roule	12\$ frais garde
Vendredi 25 juin	Journée «sur les vacances d'été»	12\$ frais garde

CE-20-21/14

Mme Josée Tremblay propose l'adoption et M. Erick Sullivan l'appuie.

11. Points des membres du personnel

Aucun point.

12. Points des OPP

Mme Virginie Forgues nomme que c'est tranquille mais ils se préparent pour la campagne de financement. L'OPP souhaite participer à la dernière journée des classes avant les Fêtes, le 16 décembre en après-midi. Des galettes venant de Mousse Café et des berlingots de lait seront livrés pour les élèves et tout le personnel de Forget.

Pour l'OPP de Dominique-Savio, M. Jean-Sébastien Gagnon nomme que des parents ont signifié leur intérêt mais n'ont pas pu être rencontrés. C'est remis après les Fêtes.

13. Autres sujets

13.1 Résultat – concentration de plomb dans l'eau des écoles primaires

M. Jean-Sébastien Gagnon présente un communiqué du Centre de services scolaire et l'explique. Les travaux sont débutés à l'école Saint-François pour apporter les correctifs. Les fontaines ont été fermées depuis la réception des résultats et des bouteilles d'eau potable sont accessibles pour les élèves et les membres du personnel.

À l'école Sir-Rodolphe Forget, des nouvelles fontaines refroidissantes ont été installées.

13.2 École alternative

Mme Sandra Fortin a discuté avec la porte-parole (Mme Charlotte Pozzi). Il a été nommé qu'étant donné la grande charge de travail actuelle, les discussions pour le partenariat avec l'école Forget pourraient être reportées.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 21 h 30.

CE-20-21/15

La proposition est faite par Mme Sandra Fortin dûment appuyée par Mme Odette Simard.



Sandra Fortin
Présidente



Jean-Sébastien Gagnon
Direction